

Environnement, 4, 2 // 57-60
1980

ANDENNE:
UN EXEMPLE A SUIVRE!



Un des projets originaux de M. Eerdekens, Bourgmestre d'Andenne : conserver la cheminée des fours à zinc, véritable monument à la mémoire du passé...

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville d'Andenne, soucieux de la protection et de la mise en valeur de son patrimoine naturel, a décidé, en sa séance du 30 janvier 1980, d'accorder au site de Sclaigneau à Seilles un statut de protection efficace : celui d'une "réserve naturelle dirigée".

Cette réserve revêt un triple intérêt : écologique, archéologique et paysager. Occupée depuis le néolithique, elle a subi au cours des siècles une influence humaine qui a largement contribué à façonner son aspect actuel : agriculture traditionnelle et moutons du XVIIe au XIXe siècle, métallurgie du zinc au début du XXe siècle qui a profondément altéré la végétation du site en raison des rejets de gaz sulfureux; mais les effets les plus dévastateurs qu'on ait constatés sont la conséquence d'activités toutes récentes : défrichage, mise en culture, plantation de résineux, utilisation des prairies sauvages comme terrain militaire, moto-cross, dépôts illicites d'immondices, équitation,...

Cette réserve dirigée sera désormais un lieu de promenade pour les habitants de la région, un milieu de découverte pour les amoureux de la nature et un laboratoire vivant pour les scientifiques.

C'est l'association "Les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique" (R.N.O.B.), qui est chargée d'assurer la gestion scientifique du site. A cet effet, elle a d'ailleurs désigné deux scientifiques pour assurer, à titre de conservateurs-fondés de pouvoir, la protection et la surveillance du site.

Pour permettre une bonne coordination entre l'Administration communale, les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique, les milieux scientifiques, les associations de protection de la nature et les entreprises de carrières qui exploitent un site tout proche, Monsieur Eerdekens, Bourgmestre d'Andenne, a installé un comité de gestion de la réserve, dont il assure la présidence. C'est dorénavant ce comité de gestion qui traitera de tous les problèmes de protection et

d'aménagements globaux du site et de ses alentours. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le comité a confié le projet de restauration, le balisage et la mise en valeur scientifique à Education-Environnement A.S.B.L. (Département de Botanique de l'Université de Liège). Dans le programme 1980, sont prévus : l'installation de panneaux didactiques et le balisage d'un sentier pour promeneurs.

C'est également lors de cette séance officielle que le Collège a décidé d'agrandir prochainement le périmètre de la réserve. A cet effet, le propriétaire du bassin de décantation et la S.A. Carmeuse, qui y rejette ses eaux de lavage, ont été sollicités par l'Administration communale pour qu'ils cèdent, à un prix acceptable, cet étang artificiel qui jouxte la réserve et attire de nombreux oiseaux d'eau. Des pourparlers sont en cours pour intégrer cette zone dans la réserve naturelle.

Nous savons déjà actuellement que M. Collinet, Directeur de la S.A. Carmeuse, est tout disposé à conserver le site dans son état actuel et à laisser les installations d'alimentation en eau en bon état de fonctionnement.

Les falaises calcaires, qui dominent la Meuse, font également partie de ce projet d'extension de la réserve. D'ores et déjà, les responsables communaux ont contacté la S.A. "Les Dolomies de Marche-les-Dames" pour acquérir le site.

INTERETS DE LA RESERVE NATURELLE

Intérêt archéologique

- La réserve naturelle, un haut lieu de la Préhistoire.

Des campagnes de fouilles, organisées par Monsieur J. Destexhe, dès 1961, ont permis de découvrir des indices de l'occupation humaine au néolithique (de 5 000 à 2 500 avant J.C.) et surtout au mésolithique.

La majeure partie des silex découverts correspondrait à une époque située entre la fin du préboréal et la moitié du boréal, soit entre 7 000 avant J.C. et 6 300 avant J.C. Les recherches entreprises sur le site,

et principalement au pied des falaises, ont permis de récolter plus de 25 000 silex taillés et 40 artefacts en grès quartzite.

- La réserve naturelle sera aussi un monument en souvenir d'un passé pas très lointain.

Les "pelouses rases", qui couvrent une grande partie de la réserve et en constituent l'intérêt essentiel, sont le résultat du pacage des ovins et le stade ultime de l'évolution végétale régressive provoquée par les émanations de SO₂, anciennement crachées par les fours à zinc. De nombreux Seillois ont passé une grande partie de leur existence dans ces usines à zinc, d'autres y ont laissé leur vie. C'est une raison suffisante pour conserver un témoin d'une activité industrielle révolue, qui a somme toute influencé la vie et la mentalité des gens du terroir. Des contacts ont été pris avec le service des sites industriels désaffectés pour maintenir la cheminée du four à zinc, située la plus à l'Est.

Intérêt écologique

- La végétation

La réserve comprend une grande diversité de formations végétales : une futaie naturelle, un lambeau de pinède plantée, des pelouses constituées par deux faciès importants, l'un à *fétuque noirâtre* et l'autre à *calamagrostis* (grande graminée qui peut faire penser à un petit roseau). A la bonne saison, ces pelouses sont agrémentées de fleurs discrètes, telles la *petite centaurée* (plante protégée), l'*euphrasie raide* et le *lotier corniculé*. On rencontre également une lande à *callune* ou *bruyère commune*, l'unique sans doute de tout le plateau hesbignonn...

- La faune

L'intérêt faunistique est surtout lié à la présence d'insectes : papillons, sauterelles, criquets et punaises sont légions sur le site.

Pour les reptiles, notons aussi une espèce qui se raréfie sur les rochers calcaires de la vallée de la Meuse en

à val de Namur : le lézard des murailles.

L'avifaune nicheuse y est également abondante. Citons,

pour les rochers : le *faucon crécerelle* et le *rouge-queue noir*,

pour les pelouses : l'*alouette des champs* et le *pipit farlouse* (béguinette en wallon),

pour la forêt : la *bécasse*, le *pic épeiche*, l'*épervier* et la *bondrée apivore*

et

pour l'étang de décantation : la *poule d'eau*, le *canard colvert*, ...

L'avifaune migratrice présente quelques espèces très rares qui méritent d'être mentionnées : la huppe fasciée, le hibou des marais, le milan royal et le bécasseau cocorli (rare à l'intérieur du pays).

Parmi les mammifères observés, citons, entre autres, le chevreuil, le renard, le campagnol roux, le campagnol agreste, l'écureuil, le lièvre et le lapin.

Intérêt paysager

L'intérêt esthétique réside surtout dans la présence de grandes surfaces d'herbes rases piquetées de quelques bouleaux, de la lande à bruyère commune et surtout, des falaises rocheuses dominant la Meuse.

MESURES PRISES POUR PRÉSERVER LE PAYSAGE ET LES VALEURS BIOLOGIQUES DU SITE

Monsieur Eerdeken, Bourgmestre, Messieurs Diet et Maës, Echevins et les conservateurs ont étudié l'impact des véhicules, des chevaux et des déversements sauvages sur le milieu naturel et les moyens à



Maintenir l'aspect des pelouses rases sera une des premières préoccupations du comité de gestion de la réserve.

mettre en oeuvre pour empêcher les dégradations futures du site.

Lors de la dernière réunion du comité de gestion, ils ont décidé de réserver l'accès du site aux piétons et aux cyclistes uniquement et, après une vaste campagne d'information et de sensibilisation, d'empêcher, par tous les moyens nécessaires, les actes de vandalisme et exactions qui sont encore nombreux sur le site.

Le moto-cross, l'extension anarchique des parcelles cultivées, le déversement d'immondices, la circulation motorisée et équestre seront désormais interdits (une série d'Arrêtés communaux ont d'ailleurs été pris à cet égard).

Il serait regrettable que certains privilégiés, sous prétexte de pratiquer leur sport favori ou d'assouvir leur passion, mettent en péril la réserve, oeuvre du temps et de la nature, lieu de détente et de découverte pour toute la population.

Cette zone protégée sera avant tout un espace naturel pour les promeneurs, un milieu d'étude pour les différentes écoles de la ville d'Andenne et un laboratoire pour les scientifiques.

Les Conservateurs et Education-Environnement invitent, dès à présent, les professeurs et toute personne ou groupement intéressé à prendre contact avec eux pour les visites guidées sur la réserve.

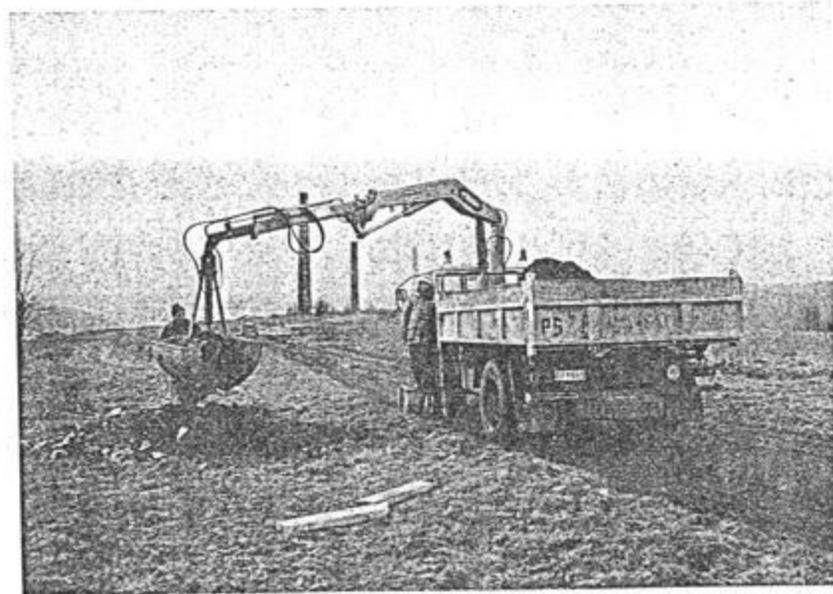
R. Rosoux et R. Libois.

Pour tous renseignements, contactez les conservateurs :

R. Libois, Institut de Zoologie au 041/43 49 18 ext. 79

ou

R. Rosoux, Institut de Botanique au 041/56 18 57.



La première phase du plan de restauration du site : le déblayage des débris et des immondices.